

BULLETIN NATIONAL

HEBDOMADAIRE.

N^o. 14.



Conseil.

Le Citoyen Prozor, Commissaire du Conseil en Lithuanie, représente que la Ville de Kowno est actuellement le lieu le plus convenable à y établir le siège du Comité Central de Lithuanie; communiqué au Généralissime.

Le 29 Août.

Quelques Citoyens, qui avaient fait & effectué l'offre de donner gratuitement des hommes armés pour le service de la Patrie, demandent actuellement d'être exemptés de fournir des recrues & des cantonistes. Le Conseil décreté, que tout don fait à la Patrie, provenant de la bonne volonté, ne peut être considéré comme un accomplissement des devoirs; conséquemment, que les dits Citoyens, nonobstant leurs dons, sont tenus de fournir les recrues stipulés par les ordonnances du Gouvernement.

Le Conseil fait payer au Département des Vivres 100,000 florins par celui des Finances, auquel il est enjoint de recommander à la Direction des billets du trésor, de hâter la fabrication des petits billets d'échange.

Il sera construit des espèces de Cazernes souterraines, pour loger la Milice Municipale, afin de soulager autant que possible, dans la rigueur de la saison prochaine, ces braves Citoyens, dont la valeur & le zèle ont contribués au succès des journées du 17 & 18 d'Avril, & qui après avoir secoué le joug de l'oppression, continuent à défendre la liberté récupérée.

Les Citoyens Piwonski & Suchodolski, ont porté plainte contre le Capitaine Domanski, qu'ils disent faire arbitrairement des recrues sur leurs terres; renvoyé à la Commission du Bon Ordre de Drohiczyn, à laquelle le Conseil enjoint de se concerter à cet égard, avec le Citoyen Urbanski, Général Major de cette Terre.

Cette Commission demande, que le Jugement Criminel du Palatinat de Podlachie, siègeant à Bielsk, soit transféré à Bransk; le Conseil refuse, par la raison qu'il a été décrété antérieurement, que tout Jugement Criminel siégera dans la Capitale de chaque Palatinat, conjointement avec la Commission du Bon Ordre.

Informé par son Commissaire Prozor, qu'une partie des membres ^{Le 30} _{Août} du Comité Central de Lithuanie, s'est assemblée à Grodno & l'autre à Kowno, le Conseil décrète, que son arrêté à l'égard du lieu destiné pour la tenue des séances de ce Comité, en date du 27, sera exécuté en tout point; il recommande surtout à son Commissaire, de se concerter avec le Comandant Général des troupes en Lithuanie.

Le Département du Trésor porte à la connaissance du Conseil, l'emploi de 22,300 florins, délivrés en obligations du trésor, depuis le 23 jusqu'au 26 Août.

Le Citoyen Gazycki, Commissaire pour le Département des Besoins de l'armée & pour celui des Vivres, déclare renoncer à toute bonification de ses frais de voyage, dans la quantité de courses qu'il a fait pour aprovisioner de vivres, les troupes & la Capitale; il offre un don de 100 habits, 100 paires de bottes & 100 chemises. Le Conseil sensible à ce dévouement, ordonne d'en faire mention honorable dans son protocol.

Le Conseil a assigné pour l'entretien des prisonniers de guerre, une somme de 40,000 florins, payable sur la quittance du Département de Sureté.

Le Conseil accepte un projet pour la vente des domaines Nationaux, rédigé par un Comité nommé à cet effet. Ce projet est conforme à celui qui a été décrété par la Diète Constitutionnelle, à l'exception de quelque changemens devenus indispensables, depuis l'établissement des billets du trésor, depuis que ces billets ont pour hypo-

théque les biens domainiaux dont il doit être vendu chaque année pour 10 millions, jusqu'à l'amortissement des 66 millions en billets du trésor.

Le Roi écrit au Conseil, que comme par l'Insurrection actuelle, toutes les opérations de la soi-disante Diète de Grodno avaient été annulées, résolution qui lui avait rendu l'usage de ses Priviléges, l'Administration des Postes étant de droit Régalien, sur la démission du Citoyen Dzieduszycki de sa charge de Directeur Général des Postes, il était intentionné de la conférer à un autre. Sa Majesté prévient le Conseil, qu'elle ne pense aucunement porter la moindre atteinte à l'arrêté de cette Magistrature Suprême, en établissant un Comité révisionnel des lettres; le Roi désire seulement savoir, qu'elles relations existeront entre le Comité & le Directeur Général. Le Conseil déclare à Sa Majesté, ne vouloir porter aucune atteinte à la Convention Royale, que conséquemment elle est parfaitement libre de nommer qui bon lui semblera à la charge de Directeur Général des Postes; cependant, que de justes considérations ayant obligé le Conseil d'établir un Comité révisionnel des lettres, il était nécessaire que celui qui serait nommé à cet emploi prétat serment de fidélité à la Nation & d'obéissance aux Pouvoirs constitués. Le Roi a élevé à ce poste le Citoyen Rozniecki.

Sur des représentations faites au Conseil, que la convocation de l'arriére-ban retarde le labourage des terres & augmente les difficultés d'envoyer les fourages ordonnés; il a déclaré, qu'il recommanderait de ne convoquer dorénavant l'arriére-ban, que dans les cas de nécessité absolue.

Pour obvier aux désordres, qu'occasionent quelques militaires en percevant les fourages, le Conseil approuve & sollicitera le Généralissime d'employer, comme le plus efficace, le moyen proposé de faire siéger dans chaque Commission du Bon Ordre, un militaire, qui par l'autorité attachée à son grade, réprimerait facilement ces abus.

Le Commissaire Dunin, défére au Conseil des plaintes des paysans de certains Cantons du Duché de Mazovie. Ces habitans prétendent, que leurs Seigneurs aulieu de payer l'impôt de guerre, & de fournir les fourages, les leur font acquitter; renvoyé à la Commission

du Bon Ordre du Duché de Mazovie, en lui enjoignant de faire bannir à ces paysans les torts qui pourraient leur avoir été faits & d'informer le Conseil du nom des désobéissans, pour être traduits au Jugement Criminel compétent.

Ordonné au Département de Finance, de payer à celui des Vîvres, contre sa quittance, 400,000 florins en obligations du trésor & 100,000 en billets du trésor de petite valeur, ou argent comptant.

Le Conseil enjoint au Département de Finance, de faire rentrer, même s'il le faut par exécution militaire, les arrérages des revenus du fond de l'éducation Nationale & de les verser dans la caisse d'Instruction Nationale.

Sous la Présidence du Citoyen Kochanowski

Le 3 ⁶ Le Conseil ajoute cinq nouveaux membres au Comité chargé de *7bre.* veiller sur les prisonniers de guerre, afin qu'il soit pourvu d'autant plus exactement à tous leurs besoin. Ce Comité forme trois inspections; de sûreté, de commodité & de santé; les devoirs de chacune d'elles leur sont prescrits.

Le Conseil charge son Président, d'informer de l'Insurrection des Palatinats de la Grande Pologne, le Comité Central de Lithuanie, les Commission du Bon Ordre du Duché de Mazovie, les Commissaires Horain & Tomaszewski, afin qu'une nouvelle aussi intéressante affermisse l'esprit de liberté dans le cœur de tous les Citoyens.

La Citoyenne Princesse Jablonowska fait don de 420 chemises & de 90 habits pour les soldats; le Conseil fait conserver la mémoire de cet offre dans son protocol.

Sur la représentation du Département des Finances, le Conseil enjoint à la Direction des billets du trésor, de faire fabriquer pour les besoins de l'Etat & la commodité du public des billets de 4 & de 8 florins, pour la somme de 8 millions.

Extrait d'une Proclamation du Généralissime aux habitans de Varsovie.

” Mes Frères! Nous nous sommes vus à plusieurs reprises sur le champ de bataille, & nos fiers ennemis ont éprouvé plus d'une fois,

ce que peuvent les efforts réunis du peuple & de l'armée. Jusqu'ici vous avez partagé de bon cœur avec moi le danger, partagés actuellement aussi ma joie.

„ Pendant que les poitrines des braves habitans de Varsovie sont le premier & le vrai boulyart de cette Ville; pendant que nos avis des & fiers ennemis s'efforcent inutilement, depuis deux mois, de s'introduire dans vos murs, ils cherchent à détruire, au milieu d'une Nation libre, l'esprit contraire au despotisme, & à soumettre un peuple qu'anime la liberté & une énergie Républicaine; pendant qu'à la tête d'une horde d'esclaves l'ennemi guête un moment de trahison ou de bonheurs, dans ces mêmes instants, les habitans de la Grande Pologne, excités par votre exemple, ont pris les armes, ont attaqué les détachemens, que l'usurpateur avait laissé sur leurs terres, pour les tenir sous le joug; ils ont pris leurs canons, détruit ou enlevé les munitions de guerre préparées pour votre destruction, & vous tendent fraternellement une main armée derrière les troupes ennemis.

„ Mes Frères! Cet événement heureux, renversera certainement les projets de nos ennemis, mais peut aussi les porter à des coups de désespoir, & à se hâter de tenter contre Varsovie tous les efforts de sa vengeance & de sa rage.

Le Généralissime exhorte les habitans de la Ville à être encore plus sur leurs gardes dans les momens présens, & à prouver à leurs nouveaux Concitoyens de la Grande Pologne, que leur audace à redoublé celle des défenseurs de Varsovie. Il ranime leur constance à suporter les fatigues qu'ils essuient depuis si long-temps, pour sauver leur chère Patrie; après leur avoir représenté combien tous, sans exception, sont intéressés à la défendre, il leur expose ce qu'ils ont à craindre de leurs ennemis: la honte, l'esclavage & la mort.

„ A moi mes Frères, dit le Généralissime, lorsque je vous donnerai le signal du combat! Le jour & la nuit, pour un peuple libre, appartiennent également à la Patrie. Encore un peu de patience, de courage mâle, de fermeté Civique, & j'espère en Dieu, que nous aurons tous la consolation de nous embrasser fraternellement & que nous vaincrons les cruels ennemis de notre liberté & de notre bonheur.

Du Camp de Mokotow ce 4 juillet 1794.

THADE' Kosciuszko.

Le Généralissime ayant jugé à propos de faire connaître aux Russes, les raisons de ses refus, de leur renvoyer leurs familles détenus dans Varsovie, leur a adressé, en réponse à leurs lettres, la suivante déclaration.

” D'après les sollicitations réitérées des Officiers ou autres personnes de l'armée Impériale de Russie, qui reclament de moi le renvoi de leurs épouses & de leurs enfans, arrêtés à Varsovie pendant les journées mémorables du 17 & du 18 Avril, je dois manifester publiquement & sans détour, les motifs qui m'empêchent de satisfaire à leurs veux.

” Loin de vouloir se conduire sur les principes, qu'au mépris des Loix de l'humanité & du droit des gens, suivent dans tous les cas, ses ennemis envers lui, le Gouvernement Polonais aimerait bien mieux se livrer à son penchant à l'égard des victimes du despotisme, & désirerait rendre la liberté à tous ceux qu'il a arrêté désarmés, nommément aux femmes & aux enfans du militaire ennemi; mais le Gouvernement doit sa première sollicitude à ses propres Citoyens. Que l'Europe le sache: que ceux qui s'intéressent à la liberté des individus, dont ils sollicitent l'élargissement, se rappellent, qu'avant aucune hostilité de notre part, l'armée Russe a enlevé de leurs demeures, des Citoyens paisibles & nullement soumis à l'autorité étrangère; que depuis ces violences, inexcusables à tous égards, les femmes & les enfans de ces Citoyens innocens, reclament la protection du Gouvernement, & redemandent leurs époux & leurs pères, dont on ignore la destinée; qu'enfin ces victimes infortunées regardent les personnes actuellement détenues à Varsovie, comme les seuls otages qui puissent répondre de la sûreté de ceux, qui enlevés contre tous les droits possibles, gémissent dans les fers de la Russie.

” Conformément à l'intérêt de mes Concitoyens, qui seul doit guider mes démarches, je déclare qu'à l'époque où les Polonais, arrachés à leurs foyers, ou enlevés sur les routes publiques par les troupes Russes, seront rendus à leur Patrie, je renverrai les prisonniers Russes des deux sexes, qui, ainsi que ceux de mes Concitoyens que je viens de citer, ne peuvent être considérés comme prisonniers de guerre.

„ Je vois avec douleur ces prisoniers Russes, négligés & sacrifiés par leur Gouvernement à la passion & à l'habitude de tourmenter ceux de ma Nation; mais je fais juge de la violence que je suis forcé de me faire à cet égard, tous ceux qui sont en état d'apprécier la conduite des ennemis de ma Patrie & nos moyens de résistance à l'oppression.

Au Camp de Mokotow ce 4 ^{bre} 1794.

THADEE KOŚCIUSZKO.

Le Généralissime a distribué des récompenses aux Officiers qui se sont distinguée à la bataille du 28 Août; entr'autres, il a donné au Général Dąbrowski, qui commandait ce jour là l'armée Polonaise, un anneau d'or, sur lequel est écrit: *La Patrie à son défenseur, le 28 Août, près de Powązki.*

La Confrérie des Compagnons de boutique a fait don de 243 manteaux pour les soldats; le Généralissime leur a écrit pour leur témoigner sa satisfaction.

Il a adressé aux Citoyens de Volhynie, & à ceux des autres Palatinats, usurpés sur la République dans le dernier démembrement, un Universal, dans lequel, leur citant l'exemple des habitans de la Grande Pologne, qui sans le secours d'aucunes troupes régulières, ont eu le courage de sécouer le joug de l'oppression Prussienne, & leur reprochant leur inaction, il les engage à suivre un si bel exemple & a réfléchir que la Patrie abandonnée par eux, pourrait un jour faire tomber sur eux tout le poids de sa vengeance, de lui avoir refusé les secours qu'elle a droit d'attendre de tous ses enfans. Cependant, loin d'en désespérer, le Généralissime est sûr qu'ils suivront l'exemple de leurs frères; il s'attend à les voir bientôt, s'armant contre les usurpateurs, laver dans leur sang les injures & les torts qu'ils ont fait à leurs Concitoyens; il les verra tendre une main armée à ceux qui les ont prévenu, dans le noble désespoir dont ils sont animés.

Conseil.

Cette Magistrature Suprême informe les Citoyens de la Grande Pologne, qu'elle a désigné ses Commissaires dans les Palatiqats Insur- ^{Le 6} _{7bre.}

gés, & qu'ils sont munis des pouvoirs nécessaires du Généralissime; ces pouvoirs portent en substance, que

Puisque les Citoyens de la Grande Pologne ont sécoué le joug de la Prusse & se joignent à leurs frères, le Généralissime voulant que l'Insurrection Nationale s'effectue de la manière la plus uniforme, a nommé des Commissaires, auxquels il a prescrit les devoirs suivants:

Ils publieront la déclaration du Conseil, annulant toutes les prétentions de la maison de Brandebourg, ainsi que les sermens extorqués aux Citoyens par ordre du despote; à l'effet de quoi, ils engageront les habitans à se rassembler dans les Eglises, pour y déclarer, que cédant à la force, ils avaient été obligés de se soumettre momentanément au Gouvernement Prussien; mais qu'ils ne reconnaîtront à l'avenir d'autorité légale que celle de la République, & qu'ils poursuivront comme traître à la Patrie, tous ceux qui seront contraires à l'Insurrection Nationale.

Les Commissaires engageront tous les Citoyens en état de porter les armes, de les prendre pour sécouer le joug de la Prusse; ils accelléreront la livraison des recrues, à pied & à cheval, conformément aux ordonnances du Généralissime; percevront les impôts, mettront en réquisition tous les objets nécessaires pour l'équipement & l'armement du soldat; quant au payement de ces objets ils adresseront les propriétaires au Département de Finance; ils confieront à l'Administration des Commissions du Bon Ordre, les biens appartenants à l'Eglise dans les Evêchés vacans; ils nommeront aux places de Commissaires des Citoyens d'une vertu à l'épreuve, en leur enjoignant de pourvoir la force armée de tout ce dont elle a besoin; ils choisiront des Citoyens capables pour Généraux Majors Territoriaux; enfin ils exciteront le public & tous les particuliers à défendre la Patrie, & séviront contre les rebelles.

Le Conseil a désigné le Suplément Buczynski, pour informer journalement le Roi des opérations du Conseil, dans l'absence du Suplément Déboli, auquel le Généralissime a permis un voyage en Galicie.

Dans une Proclamation aux Citoyens de la Grande Pologne, le Conseil leur donnant les éloges dus à leur Civisme & à leur amour pour la Patrie, leur fait part que les Prussiens ont levé le siège de Varso-

Varsovie & se sont retirés; qu'ainsi les Grands Polonais pourront les harceler dans leur marche. Il les exorte en même temps, à ne point déposer les armes que la Patrie ne soit entièrement délivrée de ses ennemis & à l'abri des attaques ultérieures de nos usurpateurs.

Finances.

Ce Département rappelle aux Citoyens qui n'ont pas encore payé l'impôt de guerre, de s'en acquitter, & que dans le courant de l'année se payent habituellement dans tout le Royaume les impôts ordinaires, qui se perçoivent tous les six mois. L'Insurrection de la Grande Pologne, nécessitant un redoublement d'énergie de la part du Gouvernement, il exhorte d'y concourir en alimentant le trésor public.

Jugement Criminel Militaire.

Ce Tribunal a ouvert ses séances le 1er juillet. Il a rendu la liberté aux détenus accusés d'espionnage, reconnus innocents; ceux dont l'innocence est douteuse, ne seront libres qu'après avoir prouvé qu'ils ne sont pas coupables.

Il a condamné aux fers & aux travaux publics, deux quidans qui, s'étant revêtus du titre d'Officier, se sont fait donner frauduleusement, au nom du Gouvernement, de l'argent pour acheter des chevaux pour l'Artillerie.

La Citoyenne Salnicka s'était rendue suspecte, pour avoir été au camp habillée en homme, mais comme il a été prouvé que son travestissement n'avait d'autre motif, que de lui faciliter de porter secours aux blessés, son innocence a été publiquement reconnue.

Après avoir fait lecture des papiers & témoignages relatifs à l'affaire de l'Evêque de Chelm, le Jugement Criminel requiert le Département de Sureté de lui délivrer le reste des preuves.

Dons & Actes Patriotiques.

Les habitans de la Terre de Bielsk ont fait des dons considérables en armes, draps, toile, métal & argenterie. La Citoyenne Branicka, Castelane de Cracovie, & les Citoyens Markowski, Potocki, Staroste de Szczerzecz, Trojanowski, Kruszewski, Orsetti, Starzen-

ski, Olszewski & Rydzewski se sont distingués dans leurs offrandes pour la Patrie.

A Sielce, chez la Citoyenne Oginska, Grande Générale, on a ramassé 5,832 florins comptant. La Fille du Citoyen Comte Potocki, Ministre de Pologne à la Cour de Suède, a offert une bague de brillants, & la Citoyenne Olędzka des boucles d'oreilles de brillants.

La Citoyenne Le Doux a pourvu beaucoup de blessés & de malades, de linge & de lits. Elle a nourri à ses frais, pendant plusieurs jours, 46 malades à l'hôpital militaire.

La Citoyenne Lazarowicz a fait don de 50 uniformes, 50 paires de bottes & de 50 chemises, aux soldats de la Brigade de Wyszkowski. Elle a aussi envoyé souvent des vivres au camp.

Observation.

Après un siège de deux mois, les Prussiens se sont retirés le 6^{bre} à 3 heures du matin. Ils espéraient que la désunion se glissant parmi les habitans de Varsovie, leur en faciliterait l'entrée. Voilà vraisemblablement pourquoi lorsque le Roi de Prusse se fut rendu maître de Vola, il publia dans toute l'Europe qu'il s'était emparé du principal faubourg de cette Ville, quoi qu'ainsi que le savent tous ceux qui connaissent le local, Vola ne soit qu'un petit village à demi lieu de Varsovie, & n'y tient en rien, que par une allée d'arbres, qui conduit de la Ville à cette campagne. C'est de là que les ennemis nous jetterent plusieurs milliers de bombes & de grenades, sans nous faire aucun mal.

A la suite de plusieurs actions, dans lesquelles les succès furent balancés, les Prussiens firent une attaque général sur l'armée commandée par le Général Dąbrowski, ils furent repoussés partout & perdirent environ 1000 hommes. La nuit du 28 au 29 nous leur enclouâmes 9 canons. Ces revers diminuerent sûrement la confiance où ils étaient de prendre Varsovie. La nouvelle de l'Insurrection de la Grande Pologne, aprit au Roi de Prusse, qu'il avait à dos pour ennemis, ceux qu'il se flattait déjà d'avoir pour sujets.

Il est constaté que ce siège, que les Prussiens avaient cru si facile, a coûté à nos ennemis huit mille hommes, tandis qu'à la fa-

veur des positions que le Généralissime a su faire prendre à nos armées, & aux retranchemens dont ils les a couvert, nous n'en avons pas perdu le huitième, malgré le feu énorme & souvent continu de toute leur artillerie.

Ainsi la détermination des braves Citoyens de Varsovie, le courage de l'armée, & l'Insurrection de nos Concitoyens ont forcé les Prussiens de lever le siège; seconde expérience que fait leur Roi, de la difficulté de soumettre des peuples libres.

Nouvelles Militaires.

Extrait du Raport du Général Prince Poniatowski

Le 26 Août à 3 heures du matin, les Prussiens m'attaquèrent du côté de Wawrzyszew; nos chasseurs repoussés les premiers furent obligés de quitter le bois; alors l'ennemi s'empara de deux batteries placées sur les hauteurs du camp qu'il avaient occupé auparavant, & prit les 8 canons qui s'y trouvaient. Il entra peu après dans une troisième batterie dont on avait emmené les canons. L'armée Polonaise se retira sous Powązki & sous Marimont, en très bon ordre, manœuvre qu'on doit en grande partie aux Colonels Gordon & Swieykowski. Les ennemis enlevèrent encore une quatrième batterie, faiblement défendue, près de la maison Parisot, dont nous sauvâmes les canons; mais le feu de notre Artillerie l'obligea d'en déloger. Quoique l'ennemi nous ait attaqué avec des forces infiniment supérieures, surtout en Artillerie, nous avons pris un étendart, fait une cinquantaine de prisonniers, entr'autre le Lieutenant Colonel Trauenfeldt & pris beaucoup de bons chevaux, apartenants certainement à des Officiers d'Etat Major. Notre perte est moindre que celle de l'ennemi.

Le Général demande une Commission, pour juger le Lieutenant Colonel Wesolowski, qui comandait les batteries qui ont été prises, & pour l'Officier qui comandait celle près de la maison Parisot.

Les Citoyens de la Grande Pologne ont eu une affaire avec les Prussiens près de Kalisz; sans troupes de ligne, & guidés par leur seul courage ils les ont totalement défait & leur ont pris 2 canons.

Les Russes font des domages immenses; ils enlèvent & ravagent tout, & parlent d'humanité.

Dans l'action du 28 Août, Zuzulinski, Major de la Brigade de Kolysko, blessé au côté, fut secouru par Antoine Wislocki, Volontaire de 17 ans. Tandis qu'il aidait le Major à gagner un lieu moins exposé, cet Officier reçut sous le cœur un second coup de feu, & le cheval de l'intrépide jeune homme fut tué sous lui. Pendant qu'il emportait le mort, il tomba des vêtemens du Major deux pistolets, une montre & une bourse remplie d'or; trois Husards Prussiens attaquent le Volontaire, il en tua deux & mit en fuite le troisième, puis alla remettre au Brigadier Kolysko ce qu'il avait sauvé des effets du Major.